

Diplôme inter-universitaire Pathologie neuro-vasculaire



Durée
2 ans



Composante
UFR Médecine



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Les inscriptions ne seront pas ouvertes à Grenoble pour la session 2026/2027.

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire dans les universités partenaires.

Inscription administrative :

Pré-inscription obligatoire via le site :

 <https://www.societe-francaise-neurovasculaire.fr/diudepathologieneuro-vasculaire>

* Formation pratique :

- 12 mois de fonction d'interne ou 6 mois de CCA, assistant spécialiste assistant des hôpitaux, PH ou équivalent, réalisés dans une UNV agréée par le Conseil National Pédagogique du DIU pendant la durée du DIU ou dans les 3 ans précédant l'inscription. Ces fonctions doivent être assurées par périodes continues minimales d'un mois.
- Participation à au moins 20 gardes dans une unité neurovasculaire validé comme terrain de stage du DIU
- Aucun diplôme ne pourra être attribué si le stage pratique n'est pas validé selon les modalités ci-dessus.

Durée : 2 ans - 80 heures d'enseignement soit 40 h par an

(6 modules de 2 jours / 3 par an)

Dates :

1ère année :

Module 1 : octobre

Module 2 : janvier

Module 3 : mars

2e année :

Module 4 : décembre (en visioconférence)

Module 5 : janvier (en visioconférence)

Module 6 : février (en visioconférence)

Module 7 : mars (en visioconférence)

ATELIERS PRATIQUES

1 - Novembre (en présentiel à Paris, année concernée : année 1)

2 - Mai (en présentiel, le lieu sera communiqué plus tard, année concernée : 10h - 12h30 : année 1 , 14h-18h : année 2)

Pour les dates exactes veuillez consulter le programme respectif dans la section "Pièces jointes à télécharger"

Tarifs Formation 2026/2027

Formation initiale : 610 € (+ droits inter U)

Formation continue : 810 €

Objectifs :

Acquisition d'une véritable compétence théorique et pratique dans le domaine de la prise en charge de la pathologie neuro-vasculaire et homogénéisation de cet enseignement sur le plan national.

Organisation

Contrôle des connaissances

1 examen écrit en fin des deux années

1 évaluation clinique pratique

1 mémoire

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: [✉ accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)

Admission

Conditions d'admission

- Les neurologues, neurochirurgiens, radiologues, pédiatres, ré adaptateurs fonctionnels, chirurgiens vasculaires et cardiologues
- Les chefs de cliniques assistants des services de neurologie, de neuroradiologie, de réadaptation fonctionnelle, de chirurgie vasculaire et de cardiologie
- Les internes inscrits à un DES des spécialités ci-dessus
- Les étudiants inscrits ou titulaires du DESC de médecine vasculaire
- Les stagiaires étrangers en formation des spécialités ci-dessus
- Les titulaires du doctorat en médecine

Et après

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs

d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Olivier Detante

✉ Olivier.Detante@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Zsafia Breugnot

☎ 0438388332

✉ fc-sante07@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Dijon

Lille

Montpellier

Paris V

Paris VI

Paris VII

Poitiers

Toulouse

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

Programme

Spécificités du programme

Module 1 >> Epidémiologie et diagnostic des accidents ischémiques cérébraux.

Module 2 >> Neuro-Imagerie.

Module 3 >> Hémorragie cérébrale, hémorragie méningée, thrombose veineuse cérébrale et pathologie vasculaire médullaire.

Module 4 >> Athérosclérose, cardiopathies emboligènes, thrombose et antithrombotiques.

Module 5 >> Maladies des petites artères et autres causes rares d'AVC.

Module 6 >> Physiopathologie et traitement de l'ischémie cérébrale aiguë, pronostic des AVC.

Module 7 >> Post-AVC